

Vive les vacances ! page 8

→ En mairie page 2

→ Sur la commune page 3

→ Huit conseils de quartier

pages 4 et 5

→ Travaux et urbanisme page 6

→ Culture page 7

→ Infos pratiques page 8

Edito

Ça y est ! Ce sont les vacances ! Sur la commune de Dumbéa, de nombreuses animations culturelles, sportives et de loisirs doivent permettre à chacun de s'éclater durant les prochaines semaines. Et pendant ce temps, comme je l'avais promis lors de mon élection, des conseils de quartiers ont été créés, au nombre de huit, sur l'ensemble de la commune. Ils ont pour objectifs de vous permettre de vous exprimer et de vous faire entendre sur des sujets importants qui concernent votre cadre de vie et votre quotidien.

Je profite de l'occasion, à l'approche des fêtes de fins d'année et au nom du Conseil municipal, pour vous souhaiter tous mes vœux de bonheur pour cette année 2009.

Bonne et heureuse année !

Le Maire,
Georges Naturel

→ Vous avez 16 ans? Pensez à vous faire recenser.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est obligatoire.

Il permet aux jeunes filles et garçons d'être convoqués pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.). La mairie vous délivre alors une attestation.

Ce document est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement est l'un des premiers actes volontaires marquant l'entrée des jeunes dans la vie adulte (le recensement est la condition indispensable à l'inscription sur les listes électorales).

Quand et où se faire recenser ?

À la date anniversaire de vos 16 ans et les 3 mois qui suivent, à la mairie de Dumbéa ou son annexe au service de l'état civil (41 40 07).

→ La Journée d'Appel de Préparation à la Défense permet :

- de sensibiliser à la citoyenneté et au devoir de mémoire en rappelant aux jeunes qu'ils ont des devoirs envers la société et que notre histoire n'a pas été toujours paisible,
- d'informer sur les enjeux de la Défense et son évolution notamment dans le cadre européen,
- de présenter les métiers civils et militaires de la Défense,
- d'orienter les jeunes en difficulté vers des missions d'insertion.

→ Signé enfin !

Signature le 17 novembre du protocole d'accord portant sur la révision du statut des agents relevant de la convention collective des services publics, entre l'Association Française des Maires et les principales organisations syndicales représentatives. Ici le groupe des signataires au siège de l'association, Pont-des-Français.

→ Créé enfin !



La nouvelle municipalité vient de procéder aux élections des représentants du personnel qui siègeront au sein du tout premier comité technique paritaire – CTP – de la Ville. Organe de réflexion et de concertation, le CTP intervient à titre consultatif auprès du maire en émettant des avis. Bien qu'il n'ait jamais été mis en place jusqu'à présent, il est exigé pour une commune employant plus de 25 agents. Le comité est

composé du maire, de trois membres désignés par lui-même et de quatre représentants du personnel. L'organisation des élections de ces derniers a eu lieu le 29 octobre.



→ Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter à partir de l'année prochaine dans votre commune, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél.:41 40 07). Pour cela, vous devez remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections concernées. Explications.

Principe

Tout électeur doit tout d'abord être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux élections provinciales, prévues l'année prochaine, vous devez également être inscrits, dès cette année, sur la liste spéciale.

Si vous êtes inscrits sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrits sur le tableau annexe.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

Inscription à la liste générale

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française ;
- Être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2009) ;
- N'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- En outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
 - Y posséder son domicile ;
 - Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2009 ;
 - Y être inscrit pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune ;
 - Y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- Un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité, etc..)

Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Inscription à la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs, qui bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2008, ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2009 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc..).

Tableau annexe

Si vous êtes inscrits dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales prévues l'année prochaine :

- être inscrit sur la liste générale
- remplir l'une des 2 conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance).
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie depuis les 10 dernières années (1998-2008)
 - (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestation de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyers ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2008 à la mairie de Dumbéa. Votre dossier sera transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2009.

Important : rappelons que les absences hors de la Nouvelle-Calédonie durant ces 10 dernières années pour cause médicale, professionnelle, familiale, de formation, d'études... ne constituent pas forcément un obstacle, mais il convient de les justifier.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales au 41 40 07.

Voter, un droit mais aussi un devoir !

SPORT

→ Mini-hand à Auteuil



Pendant les vacances de septembre, l'AS Dumbéa a organisé une journée mini-hand sur le terrain du complexe sportif d'Auteuil. Venus des différents centres de loisirs de la commune mais aussi de Nouméa et du Mont-Dore, plus de 200 jeunes de 7 à 16 ans ont participé aux rencontres dans une ambiance amicale et bon enfant. Les meilleures équipes ont ensuite été récompensées par de vrais trophées à l'achat desquels la mairie a participé.

→ La Coupe du Pacifique des clubs champions à l'AS Dumbéa



C'est une belle première : les handballeurs de l'AS Dumbéa ont remporté la finale de la Coupe du Pacifique des clubs champions, début novembre, sur le terrain de la salle Veyret, à Nouméa. Ils ont battu à l'arraché la vaillante équipe de la JS Mont-Dore (29-28), grâce à un « but en or ».

→ Les handballeuses à Tahiti

C'était une grande première aussi pour les handballeuses de l'AS Dumbéa qui ont participé à la Coupe des clubs champions d'Océanie dames. La deuxième édition était organisée à Tahiti début novembre et mettait en compétition des équipes tahitiennes, calédoniennes et néo-zélandaises. Les filles de Dumbéa, finalistes de la Coupe de Calédonie 2007 et vice-championnes de Calédonie 2008, ont terminé 5^e. Bravo à elles.



Nocturne
Du 5 janvier au 23 février 2009 inclus, la piscine municipale restera ouverte les lundis jusqu'à 20h00.

→ Une vice-championne olympique à Dumbéa



La responsable de pôle France de taekwondo, Myriam Baverel, est venue en Nouvelle-Calédonie préparer la sélection calédonienne de la discipline aux prochains Océania de Nouvelle-Zélande. La jeune femme, également vice-championne olympique (Athènes 2004) et vice-championne du monde 2003, a bien voulu participer à un entraînement de masse d'une cinquantaine d'enfants et d'adultes de plusieurs clubs locaux à la salle omnisports d'Auteuil, le 10 novembre.

L'ensemble des participants a apprécié la grande qualité de la prestation et le niveau technique de ses interventions.

ACTUALITES

→ À la rencontre de Port-Vila



Profitant de voyages privés, une délégation de la mairie de Dumbéa, composée notamment du maire et de Raymond Gané, a rencontré les différents représentants de la mairie de Port-Vila, début novembre. L'occasion de réaffirmer le jumelage entre la commune de Nouvelle-Calédonie et la capitale du Vanuatu.

→ La saison cyclonique approche !

Le retour de la chaleur est aussi synonyme de saison cyclonique. Il appartient à chacun de redoubler de prudence et de suivre les consignes de sécurité. Commencez dès maintenant à élaguer les arbres proches de votre maison. Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau.

À l'approche d'un cyclone.

Écoutez les informations radio et télé. Pour prendre connaissance des derniers bulletins météorologiques, composez le 36 67 36. Consolidez votre habitation, vérifiez portes et fenêtres. Rentez les objets risquant d'être emportés par le vent : meubles de jardin, poubelles, écriteaux, jouets, outils de jardinage, tôles ondulées mal fixées... Tous ces objets peuvent devenir de dangereux projectiles. Prévoyez des lampes électriques, des lampes tempêtes ou des bougies, ainsi que des piles de rechange pour votre poste de radio.

Quand le cyclone frappe.

Écoutez les informations radio concernant le phénomène. Ne sortez pas, restez à l'abri, loin des fenêtres, dans la pièce la plus sûre. Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous loin des arbres, des lignes électriques et des creeks. Débranchez tous les appareils électriques, coupez le courant au compteur. Évitez les appels téléphoniques. Méfiez-vous du calme au passage de l'œil : le

cyclone n'est pas fini, après ce répit, les vents violents soufflant d'une direction opposée vont reprendre.

Après le passage du cyclone.

Restez à l'écoute de la radio pour tous les avis et communiqués officiels. Ne sortez que si vous avez été officiellement prévenu que le cyclone est passé, ne passez pas outre les avertissements. Ne vous approchez pas des fils tombés à terre, des bâtiments et des arbres endommagés ni des cours d'eau en crues.



→ Jaune orange rouge !

Les anciens numéros d'alertes deviennent des couleurs, ainsi :

- la préalerte est associée à la couleur jaune
- l'alerte 1 : alerte cyclonique orange
- l'alerte 2 : alerte cyclonique rouge

Une plaquette sur les nouvelles couleurs d'alertes est téléchargeable sur le site du haussariat : <http://www.nouvelle-caledonie.gouv.f>.
À consulter aussi, le site Météo France : www.meteo.nc



→ Un premier audit...

À la demande du maire et sur appel d'offres, un audit de la situation de la commune a été réalisé par un cabinet indépendant de spécialistes des communes, CoopersPriceWaterHouse... en attendant l'audit des assurances et celui de la chambre territoriale des comptes. Extraits...



Sur l'organisation interne de la mairie

« La municipalité doit aujourd'hui supporter l'héritage d'une gestion largement défailante.

Les défis auxquels doit s'attacher aujourd'hui l'équipe municipale sont :

- la sécurisation des contrôles internes obligatoires (circuits comptables et marchés publics)
- la mise en place de contrôles hiérarchiques, juridiques et techniques. Notamment :
 - clarification de la situation contractuelle des agents,
 - définition d'un organigramme d'organisation précis pour l'ensemble des services.

La tâche à mener est, à n'en pas douter, ambitieuse. »

Sur l'analyse financière 2004-2008

« La **réduction de l'excédent réel** de fonctionnement présente un risque pour l'effort d'investissement auquel la commune devrait faire face, notamment dans la mise en œuvre des investissements d'aménagement urbain et ceux liés à l'accroissement démographique.

L'apparition d'un **déficit d'investissement** en 2006.

Un taux d'équipement qui a nécessité le **recours à de nouveaux emprunts**.

La **dette s'est creusée** entre 2004 et 2007 et reste 20% supérieure à la moyenne des communes de même taille.

Aucun autofinancement possible à partir de 2007.

Une situation financière difficile qui nécessite des mesures correctrices immédiates »

→ Le débat d'orientation budgétaire pour 2009...

Avant l'élaboration du budget primitif, le Conseil municipal est tenu de se réunir pour exposer et débattre sur ses choix financiers pour l'année suivante. C'est le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 18 novembre dernier. Extrait.

« La situation financière, déjà critique de la commune, sera encore plus marquée en 2009 par une chute brutale de ses recettes de fonctionnement, consécutive à la baisse des cours du Nickel et de la situation économique difficile que va vivre la Nouvelle-Calédonie.

Il est donc indispensable de mettre en œuvre immédiatement une politique responsable et transparente de gestion des deniers publics en inscrivant les actions essentielles au développement harmonieux de la commune et en accompagnant au mieux le développement urbain et démographique de Dumbéa dans les années à venir.

Une nouvelle organisation des services municipaux, soutenue par de nouvelles méthodes de fonctionnement, devra être mise en place pour améliorer les services rendus aux administrés sans impacter de manière significative les moyens disponibles.

L'intercommunalité est une réponse, grâce à la mutualisation des compétences et des capacités techniques des différentes communes. Ainsi, il conviendra de concrétiser, dès 2009, la création d'une structure intercommunale unique avec Nouméa, Mont-Dore et Païta.

Compte tenu de la situation financière de la Ville et du contexte économique défavorable, l'exécutif municipal restera vigilant et prendra toutes ses responsabilités pour garantir l'amélioration du cadre de vie des Dumbéens et le bon développement de la commune. »

Lieux d'écoute,
d'échanges, de
dialogue et d'actions

Huit
pour

Comme promis, le Conseil municipal vient de créer les conseils d'échanges et de dialogue, ces espaces de démocratie locale, forces vives des différents quartiers

Des Conseils de quartiers pour quoi faire ?

Un conseil de quartiers est un lieu privilégié d'information, de dialogue et d'écoute entre les habitants, les associations et leur municipalité.

Le conseil peut proposer et être associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant son secteur géographique.

Il peut aussi se saisir de tout sujet d'intérêt général et inviter pour en parler, les intervenants extérieurs de son choix.

La municipalité s'engage, dans la mesure du possible, à apporter une réponse à toutes les propositions formulées et aux questions écrites soumises par les conseils de quartiers.

Comment ça marche ?

Un conseil de quartiers se réunit au moins une fois par trimestre, convoqué par son président. Un compte-rendu de chaque réunion sera transmis à l'adjointe au maire en charge de la vie des quartiers qui suivra ensuite le traitement des dossiers à tous les échelons de la municipalité.

Un comité des conseils de quartiers sera par ailleurs créé. Il sera composé du maire, de l'adjointe en charge de la vie des quartiers, du cabinet du maire, du secrétaire général de la mairie et de l'ensemble des présidents des conseils de quartiers.

Le Conseil municipal sera régulièrement tenu informé des travaux du comité et des conseils de quartiers par l'adjoint référent à la vie des quartiers.



Henriette
Falelavaki,



2^e adjointe en charge de la vie des quartiers

« Toutes les forces vives sont les bienvenues ! »

Le Dumbéa : Qui peut faire partie d'un conseil de quartier ?

Henriette Falelavaki : Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune, et qui concourent – ou souhaitent concourir – à la vie du quartier, par leurs activités professionnelles, associatives, scolaires ou sociales, peuvent en faire partie.

Bien évidemment, nous souhaitons une implication forte des personnes, notamment en terme d'assiduité, de sérieux, etc. C'est une condition importante à l'efficacité de notre action !

Le Dumbéa : Qui en est le président ?

H. F. : Par décision du Conseil municipal, ce sera un conseiller municipal du quartier, désigné par le maire ; il devient ainsi le référent direct des administrés du quartier auprès du maire.

Le Dumbéa : Les réunions des conseils sont-elles publiques ?

H. F. : Dans un premier temps : oui, car il faut que les volontaires se connaissent, se connaissent entre eux. Mais ensuite, pour être efficace, constructif et serein, il faudra restreindre le nombre de personnes aux réunions. En revanche, le maire a demandé à chaque président de conseil de tenir, au moins une fois par an, une réunion publique dans le quartier.

Le Dumbéa : Comment fait-on pour proposer sa candidature ?

H. F. : Si cela vous intéresse et que vous répondez aux critères mentionnés plus haut, alors contactez-moi au secrétariat de la mairie (tél. 41 40 00). Votre candidature sera proposée au président de votre conseil de quartier.

Je rappelle que la participation aux réunions des conseils de quartiers est bénévole, volontaire et individuelle ; il n'est pas prévu ni de suppléant ni de procuration. Enfin, chaque conseiller s'engage à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la ville, du quartier et de ses habitants.

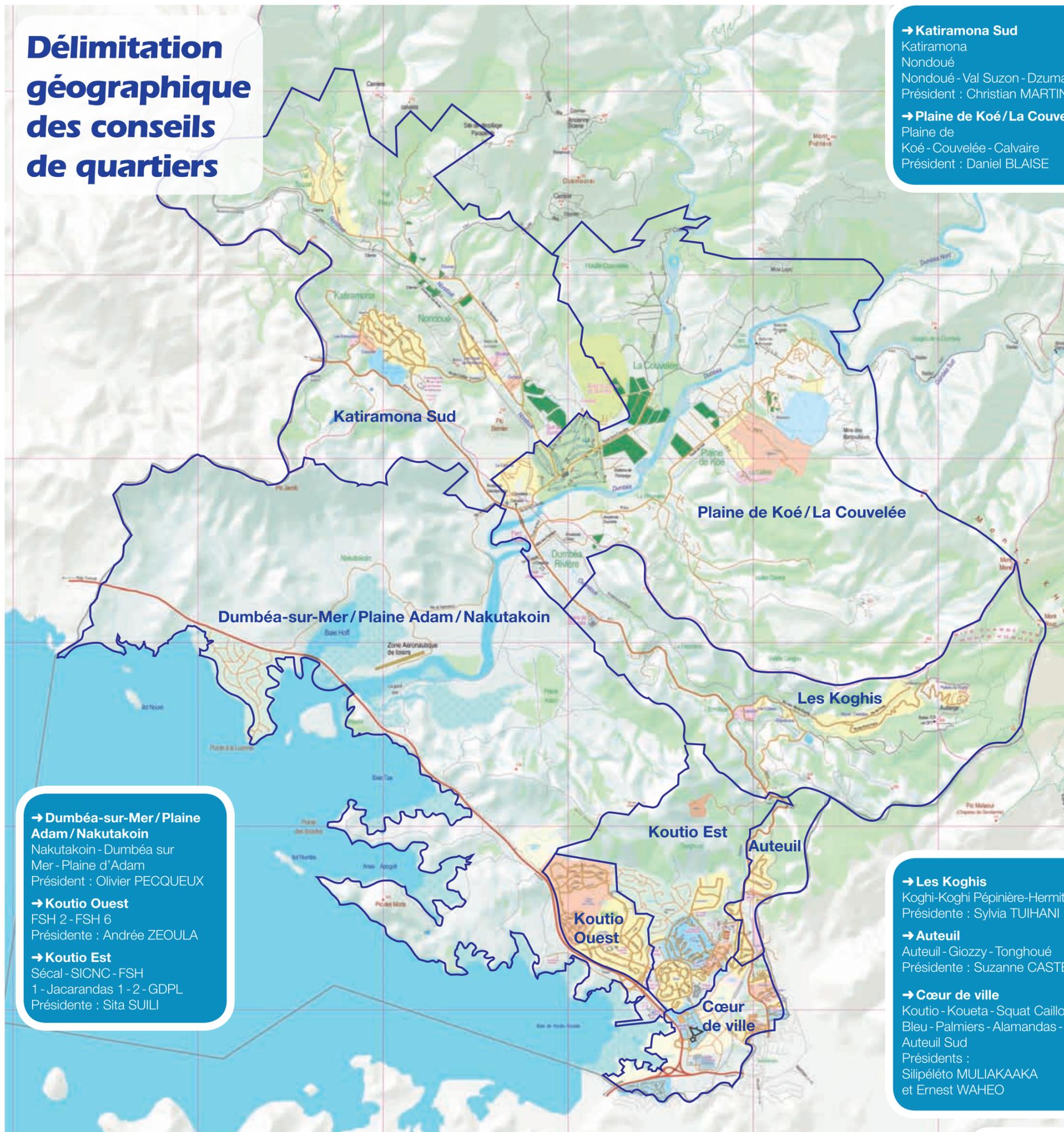
it conseils r une commune



Le conseil de quartier d'Auteuil informe qu'une réunion publique d'information se tiendra au centre culturel de Koutio, le **mardi 27 janvier 2009 à 18h.**

conseils de quartiers. Huit au total sur l'ensemble des secteurs habités de la commune de Dumbéa. À la fois lieux d'écoute, locale sont aussi des forces de propositions et d'actions. Avec des élus de la Ville, ils sont composés de représentants des rs concernés : habitants et associations. Ils constituent un lien privilégié entre les administrés et la municipalité. Dossier.

Délimitation géographique des conseils de quartiers



→ Katiramona Sud

Katiramona
Nondoué
Nondoué - Val Suzon - Dzumac
Président : Christian MARTIN

→ Plaine de Koé / La Couvelée

Plaine de
Koé - Couvelée - Calvaire
Président : Daniel BLAISE

→ Dumbéa-sur-Mer / Plaine Adam / Nakutakoin

Nakutakoin - Dumbéa sur
Mer - Plaine d'Adam
Président : Olivier PECQUEUX

→ Koutio Ouest

FSH 2 - FSH 6
Présidente : Andrée ZEOULA

→ Koutio Est

Sécal - SICNC - FSH
1 - Jacarandas 1 - 2 - GDPL
Présidente : Sita SUILI

→ Les Koghis

Koghi-Koghi Pépinière-Hermitage
Présidente : Sylvia TUIHANI

→ Auteuil

Auteuil - Giozzy - Tonghoué
Présidente : Suzanne CASTEL

→ Cœur de ville

Koutio - Koueta - Squat Caillou
Bleu - Palmiers - Alamandas -
Auteuil Sud
Présidents :
Sillipéléto MULIAKAAKA
et Ernest WAHEO

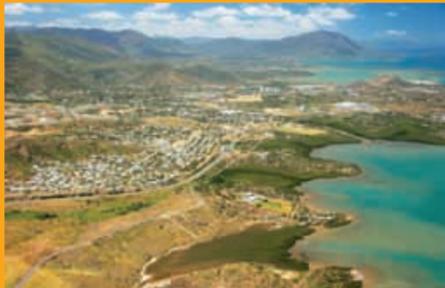
→ Permis de construire

Assainissement et entrée charretière d'abord !

Conformités des habitations, d'assainissement et des entrées charretières : à la visite du technicien en charge des conformités, une fiche de travaux est remise à l'administré.

C'est à ce dernier d'appeler les services de l'urbanisme pour la contre-visite, une fois les travaux en réserve réalisés.

La conformité du permis de construire n'est donnée qu'après les conformités d'assainissement et des entrées charretières.



→ Révision du PUD

La révision du PUD de Dumbéa, qui date de 2003, vient d'être validée en conseil municipal.

Le maire de la Ville de Dumbéa a ainsi sollicité cette mise en révision afin de prendre en compte le doublement de la commune en 15 ans. Une commune qui passe d'un statut rural à un statut urbain. Les études débuteront en 2009, les modifications réglementaires ne seront pas effectives avant 3 ans.

→ Les constructions neuves...



Un nouveau parc de jeux

Le parc de jeux pour enfants aux lotissements « des Alamandas et des Cycas » vient d'être inauguré. Il offre désormais un lieu de loisirs et de détente aux enfants et adolescents des quartiers sud de la ville. Cet outil d'intégration et de cohésion sociale, est situé au cœur des deux anciens lotissements FSH à Auteuil, à proximité de la RT1.

Cette réalisation est financée à hauteur de 25 millions par la Ville de Dumbéa sur fonds propres. Elle s'étend sur 7 ares et est notamment composée d'un terrain de volley-ball, de plusieurs jeux pour enfants de 2 à 12 ans, d'un ensemble de plantations et de sculptures océaniques et d'un ensemble de mobiliers urbains (bancs, tables et fontaines).

Et aussi...

- Le chantier continue pour l'extension de la **salle des arts martiaux**.
- Le marché de conception et réalisation de la **piscine olympique** est en cours d'attribution. Rappelons que cette installation doit être opérationnelle pour les Jeux de 2011.
- **Deux écoles** vont être construites à **Dumbéa-sur-Mer**. Si pour la seconde, le concours d'architecte est en cours, le projet de M. Colombet a été retenu pour la première.
- Les travaux viennent de débuter pour la **construction de l'école maternelle du centre urbain de Koutio**, située derrière la médiathèque (architecte Mme Gabet-Jezequel).

→ Les petits travaux, entretien, maintenance...

- Des travaux de **peinture dans les salles des écoles** vont être réalisés avant la rentrée.
- Le **nettoyage du jardin de la maison Lacroix**, laissé à l'abandon depuis deux ans, est en cours.
- Nettoyage également en cours du **Creek Tonghoué**.
- Renforcement en cours de l'accotement de la **route des Deux Vallées**.
- Des **travaux de peinture et d'étanchéité** ont été effectués sur la toiture de la mairie.

→ Adressage, un seul numéro !

Rappelons que désormais seul votre nouveau numéro et votre nouvelle adresse sont en vigueur.

La mairie annexe est à la disposition des administrés pour la délivrance de la plaque individuelle.

Pour les routes privées, les servitudes ou les routes non classées : un seul numéro sera délivré à l'entrée de la route pour l'ensemble des habitations situées au-delà.

Les boîtes aux lettres devront être disposées à proximité du numéro.

Quant aux plaques de seuil, la première est gratuite, les suivantes sont payantes.

Renseignements au 41 40 30.



- **Réalisation d'un chargement en schiste** de la route du calvaire.
- **Mise en place de modules** pour la rentrée scolaire 2009 : Niaoulis, Benébig, Myosotis, Bardou : terrassements réalisés, en attente de la livraison imminente des modules.

→ Ramassage

des déchets verts

Le volume des déchets verts ne doit pas excéder 1m³ pour leur ramassage. Les troncs doivent être découpés. **Attention : les encombrants ne doivent pas être mélangés aux déchets verts. Les équipes ne ramasseront plus les tas qui ne répondraient pas à ces critères, et les administrés responsables prendront le risque d'être verbalisés. Les carcasses d'animaux doivent être ramassées et évacuées par les propriétaires, la Ville de Dumbéa ne les ramasse pas.**

Zone 1

1^{er} samedi du mois
Mont-Koghis, Giozzi, Les Pinèdes, Gelin, Les Horizons, Les Cycas, Les Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton, route des Deux-Communes, Pointe à la Luzerne, Val d'Auteuil.

Zone 2

2^e samedi du mois
Katirama-Poncet, avenue Boutan, route de Nondoué, Chabert, route de Koé, route de Carigou, route de la Couvelée, Calvaire, route des Palmiers.

Zone 4

4^e samedi du mois
Secal Koutio
FSH 2^e à 6^e secteur.

Zone 3

3^e samedi du mois
Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1^{er} secteur (dont la rue A. Schweitzer), Jacarandas, Pointe à la Dorade.



des ordures ménagères

Le ramassage s'effectue suivant les zonages entre 6h et 20h. Si le ramassage n'a pas été effectué ou pour tout autre problème, appelez le numéro vert 051234 (appel enregistré gratuit). Attention pas de ramassage des ordures ménagères le 1er janvier !

→ Danger dengue !



La dengue est toujours présente sur notre commune. La population doit donc poursuivre le **nettoyage de ses propriétés**, notamment l'enlèvement de toutes les poches d'eau stagnante.

Pensez toujours à nettoyer le tour de vos maisons, vos jardins, **videz tous les récipients** qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante.

Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*Aedes aegypti*.

→ Halte aux feux !



En cas d'incendie :
appelez le 18
ou le 41 00 18
Indiquez avec précision
le lieu, les abords, les
moyens d'accès connus
et, si possible, la direction
prise par le feu.

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes : destruction de la végétation et érosion des sols. Rappelons que, par arrêté municipal, toute mise à feu de végétaux est interdite du 1^{er} octobre au 31 mars sur tout le territoire communal, et reste interdite toute l'année dans les lotissements et les morcellements de Dumbéa.

Allumer un feu est un acte grave qui peut avoir des conséquences dramatiques. Les auteurs présumés peuvent être poursuivis devant les tribunaux et les coupables pourraient avoir à payer les préjudices occasionnés, y compris le coût de l'intervention des secours.

Il est recommandé de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une entrée libre et gratuite

Petits et grands, parents et grands-parents, chacun pourra trouver des livres, des magazines et des journaux en tous genres, à consulter sur place.

Lire à la maison et visiter Internet

Pour emprunter les ouvrages, une cotisation annuelle est demandée : enfant 500 F, adulte 1000F, famille 2500F. L'adhésion permet d'emprunter 3 livres et 2 revues pour 15 jours. L'adhérent peut également consulter Internet, des jeux éducatifs ou des cédéroms.

→ La natte qui raconte

Chaque mercredi de 14h à 15h.



→ La Journée bleue

La Semaine bleue est une manifestation nationale qui se déroule du 20 au 26 octobre. Cette semaine met à l'honneur les retraités et les personnes âgées. À Dumbéa, une journée leur a été destinée.

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque municipale a apporté sa contribution à cette Semaine bleue et a organisé, le 21 octobre dernier, une rencontre entre les résidents de la maison de retraite « La Cordyliné » et une classe de CE2 A de l'école Louis Bénébig.

Le temps d'une matinée...

Petit moment d'échange autour du thème de la littérature de jeunesse : les participants de la Cordyliné, avec l'aide de Ludivine Flaire, ont présenté l'album « Le mot sans lequel rien n'existe » de Claude Clément. À leur tour, les élèves du CE2 ont présenté l'album Yakouba de Thierry Dedieu. Durant une partie de leur programme scolaire, sous la houlette de M. Lavolée, les enfants ont eu à redoubler d'originalité pour imaginer une suite et une fin à l'épopée initiatique de ce rite africain.

La matinée s'est achevée par un débat entre les seniors et les juniors autour du thème de l'école d'hier à aujourd'hui...



Bibliothèque municipale
Tél. : 41 95 55

Attention : horaires d'été !

Du 1^{er} décembre 2008 au 15 février 2009

Mardi et vendredi : de 13h à 16h

Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 16h

Samedi : de 9h à 12h

Jedi : fermeture toute la journée

Attention fermeture au public :

du 23 décembre 2008 au 10 janvier 2009

Centre Culturel de Koutio

Tél. : 41 23 07

Fax : 41 20 20

Du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30

Le vendredi, de 7h30 à 14h30.

Maison du Temps Libre

Tél. : 43 24 00

256 avenue d'Auteuil, Koutio.

mtl@mairie-dumbea.nc

Nouveaux horaires :

8h - 16h en continu



VIE SOCIALE

→ En atelier à Dumbéa



Le 28 octobre, le CCAS de Dumbéa a accueilli les participantes.

Un atelier animé par une psychologue a permis aux futures nounous d'appréhender sous forme de jeux de rôle le relationnel avec les parents.

→ 4 nouvelles assistantes maternelles à Dumbéa

Dans le cadre du réseau des assistantes maternelles (RAM) de la Ville de Dumbéa, 4 nouvelles recrues ont terminé leur formation initiale.

Une formation destinée au recrutement de nouvelles assistantes maternelles a eu lieu fin octobre, à l'initiative des CCAS du Grand Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta). 18 personnes étaient inscrites à cette formation dont 4 pour la Ville de Dumbéa.

Au cours de ces deux semaines, les futures nounous ont reçu des informations et des conseils dans de multiples domaines : développement de l'enfant, activités d'éveil, hygiène de l'enfant et des locaux, alimentation, relations avec les parents,

questions réglementaires (CAFAT, assurances...).

Dispensée par des professionnels
Cette formation a été dispensée par divers professionnels spécialisés, tels que psychologue, conseillère en économie sociale et familiale, éducatrice de jeunes enfants et représentant de la CAFAT.

Les questionnaires d'évaluation de fin de formation révèlent un taux de satisfaction élevé des futures nounous. À l'issue de ces 10 jours de « cours », les assistantes maternelles sont parties en stage dans les crèches du Grand Nouméa. Les participantes qui ont suivi de façon satisfaisante l'ensemble du parcours de formation recevront une attestation officielle et seront intégrées au RAM.

Ça vous intéresse ?

Vous souhaitez devenir assistante maternelle ? Vous cherchez des solutions de garde pour votre enfant ? Pour disposer de la liste complète des assistantes maternelles affiliées au RAM de Dumbéa et pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au CCAS – référente : Louise Gayon, au 41 40 28.

Sessions de formation prévues en 2009 :

- du 14 au 24 avril
- du 29 juin au 10 juillet
- du 19 au 30 octobre

(Inscription obligatoire – nombre de places limité)

→ Journée municipale contre la violence faite aux femmes

Une quarantaine de femmes ont répondu à l'invitation de la Ville de Dumbéa, trois jours avant la « Journée internationale contre la violence faite aux femmes ».

Organisée dans le cadre agréable de la piscine de Koutio, cette première manifestation de ce type jamais organisée sur la commune a ainsi permis aux participantes de se rencontrer et d'échanger

avec les associations, les travailleurs sociaux, les représentants institutionnels et des élus de la ville. Débats, stands d'information, projection, discours, goûter et aqagym étaient au programme.



→ Agenda

Décembre

Samedi 6 décembre
Coupe Noël 2008 : jeunes ABCD
Golf : coupe Président
Contest Skate-Park : (Date à confirmer)

Mercredi 10 décembre
Golf : finale dames

Vendredi 12 décembre
Natation : coupe de Noël, de 17h à 23h

Samedi 13 décembre
Vacances scolaires
Equitation : course Blasons
Village de Noël : au parc Fayard à partir de 9h (lire encadré)
24 h des jeux vidéos : en continu de 8h, samedi, à 17h, dimanche, à la Maison du Temps Libre avec le concours de NC Gamers.

Dimanche 14 décembre
Village de Noël : au parc Fayard à partir de 9h (lire encadré)
24 h des jeux vidéos : en continu de 8h, samedi, à 17h, dimanche, à la Maison du Temps Libre avec le concours de NC Gamers.

Dimanche 21 décembre
Golf : coupe du comité

Mercredi 24 décembre
Arrivée du Père Noël : à 19h à l'annexe de Koutio.

Calendrier scolaire 2009

Rentrée scolaire des élèves :
jeudi 19 février

Vacances de mi-trimestre :
du samedi 4 au lundi 13 avril

Vacances de fin du 1^{er} trimestre :
du samedi 23 mai au dimanche 7 juin

Vacances de mi-trimestre :
du samedi 18 au dimanche 26 juillet

Vacances de fin du 2^e trimestre :
du samedi 5 au dimanche 20 septembre

Vacances de mi-trimestre :
du samedi 31 octobre au dimanche 8 novembre

Début des vacances d'été :
samedi 12 décembre

→ Natation

Le club « Dumbéa Natation » organise à la piscine de Dumbéa :

→ La coupe de Noël interne au club.

Le vendredi 12 décembre de 17h à 23h.

→ La deuxième journée avenir/poussin ainsi que le Natathlon 2.

Le samedi 28 février 2009 de 8h à 18h.

→ La coupe Coca-Cola avenir/poussin/benjamin.

Le samedi 4 avril 2009, de 7h30 à 19h.

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Mairie annexe : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Service de l'état civil : 41 40 07

Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Service de l'urbanisme : 41 40 12 / Fax : 41 40 03

Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Centre culturel : 41 23 07 / Fax : 41 20 20

Bibliothèque : 41 95 55 / Fax : 35 19 96

Maison du temps libre : 43 24 00 / Fax : 43 24 00

Service sports et jeunesse : 41 22 26 / Fax : 41 22 26

Piscine : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 40 33

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Vive les vacances !

Ça y est ! Les vacances sont là !!! Soulagement et joie pour les enfants, elles peuvent aussi apporter leur lot d'inquiétude aux parents... Que vont bien pouvoir faire nos enfants pendant ces deux mois d'été ? Voici quelques centres, stages et camps de vacances parmi d'autres, organisés sur la commune...

Centre de loisirs petite enfance

à l'école maternelle Les Colibris organisé par la mairie. Tarifs : 5 500 F par semaine (du 5 au 9 janvier, du 12 au 16 janvier, du 19 au 23 janvier, du 26 au 30 janvier). Tél. 41 02 54.

Centre de loisirs primaire

à l'école primaire Paul Duboise organisé par la mairie. Tarifs : 5 500 F par semaine (du 5 au 9 janvier, du 12 au 16 janvier, du 19 au 23 janvier, du 26 au 30 janvier, du 2 au 6 février, du 9 au 13 février). Tél. 41 02 54.

Stages d'initiation de golf pour enfants

au club de golf. Tarifs : 13 000 F par semaine (du 5 au 9 janvier, du 9 au 13 janvier, de 8h30 à 11h30). Tél. 41 80 00.

Stages de golf pour adultes

au club de golf. Tarifs : 20 000 F par semaine (du 19 au 23 janvier). Tél. 41 80 00.



→ Le village de Noël au Parc Fayard

Venez nombreux découvrir le village de Noël, un espace féerique au parc Fayard.

Des petits chalets d'artisanat, de restauration, de chocolat et de jouets pour petits et grands seront installés autour d'une scène, véritable maison du Père Noël.

Des guirlandes, des lampions et autres objets lumineux guideront le public pour assister aux spectacles de clownerie, de danse et de magie...

Il y aura aussi : un spectacle de sculpture sur ballon, un stand de maquillage, un spectacle animalier, la fanfare Malawi, des contes et légendes, des dégustations de brochettes et de côtelettes... Surtout des séances photos avec le Père Noël et un magnifique feu d'artifice de clôture, le dimanche soir.

Samedi 13 décembre

- 9h : ouverture du village de Noël
- 10h : j'm'appel pas !!! 100% délire (30 minutes)
- 11h : danse école
- 14h : spectacle de clowns avec « Spoutnik et Vladick » (1h)
- 16h : spectacle animalier avec le centre cynophile de Païta (1h)
- 17h : Super Boom des enfants (seuls les enfants seront admis ou parents accompagnés)
- 18h30 : fin boom des enfants
- 20h : dégustation de brochettes et de côtelettes avec la Fanfare Malawi
- 22h : fin.

Demandez le programme !

Dimanche 14 décembre

- 9h : ouverture
- 10h30 : spectacle animalier avec le centre cynophile de Païta
- 11h30 : JB et Caramel (45 minutes)
- 14h00 : Guy Raguin
- 15h00 : Guy Raguin
- 16h00 : Guy Raguin
- 17h00 : arrivée du Père Noël et distribution de gâteaux et de bonbons
- 18h00 : feux d'artifice
- 19h00 : fin.

→ Opération Tranquillité vacances

L'opération Tranquillité vacances mise en place conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale fonctionne toute l'année, mais est renforcée pendant la période d'été.

Elle permet aux Dumbéens qui s'absentent de chez eux de faire surveiller leur logement par des rondes de police ou de gendarmerie.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de s'adresser à la police municipale de Koutio pendant les heures d'ouverture, ou à la brigade de gendarmerie de Dumbéa en indiquant ses noms et adresses et ses dates d'absences, téléphone et email.

La police municipale et la gendarmerie exerceront une surveillance de votre domicile le jour. Sur demande, les agents de la police municipale pourront signaler le jour et l'heure de leur passage par un avis déposé dans la boîte aux lettres.



→ La Prévention : l'affaire de tous...

La police municipale ne peut garantir seule le succès de la prévention. Il importe à chacun de nous d'être vigilant et de lui signaler toute anomalie

- Fermez toutes les issues de votre domicile, de jour comme de nuit
- Ne laissez pas vos clés dans les endroits accessibles (paillason, boîte aux lettres, pots de fleurs, etc....)
- Ne portez jamais vos noms et adresse sur votre trousseau de clés
- Surveillez les allées et venues des personnes étrangères au quartier
- En cas de doute ou d'anomalie constatée, appelez les services de police (tél. 41 88 88), gendarmerie 17.